

32 Rue Gambetta 78120 RAMBOUILLET www.mjc-rambouillet.asso.fr Accueil Ateliers: 01-30-88-89-04 ateliers@usineachapeaux.fr

## FICHE D'INSCRIPTION AUX STAGES DE LA MJC / CS - Saison 2017 / 2018

L'Usine à Chapeaux est une association loi 1901 qui vit et se développe pour et avec ses adhérents.

Maison des Jeunes et de la Culture de Rambouillet, agréée Centre Social, son projet associatif s'organise autour d'actions culturelles et d'initiatives sociales pour tous, avec une attention particulière en direction de la Jeunesse.

IDENTITÉ DE L'ADHERENT I	PRATIQUANT L'ACTIVITE			
M/Mme :		Prénom :		Tel :
Adresse:				
Code Postal :	Ville :			
e-mail :		Professi	on :	
Date de Naissance :				
IDENTITÉ DE LA DEDCOMME	CIONATAIRE ROUR LEG. 46	****		
	SIGNATAIRE POUR LES - 16			
	Prénom :		de Beetel	VCII
				Ville :
		e-mail :		
Profession :				
COMPOSITION DU FOYER				
Nombre de parents au foye	vr. Nombro	e d'enfants :- à charge :		- en garde alternée :
Nombre de parents au roye	ii. Nombre	e d emants a charge .		- en garde arternee .
AUTORISATION DE SORT	TIE (enfant de moins de 16 a	ns)		
		à l'issue de son activité : Oui à prendre en ch		e de son activité
CHOIX DU STAGE				
Je choisis le stage		Période du	au	àà
ADHESION obligatoire (à	régler séparément de la c	cotisation)		
Règlement à effectuer en e ☐ Adhésion individuelle ☐ Adhésion famille	espèces ou par chèque banca 13 € 34 €	ire, à l'ordre de la MJC/CS de ☐ Adhésion foyer ☐ Adhésion association un stage en juillet 2017 (pré	1 € (15-25 ans) 60 €	
PRIX DU STAGE avant ré	duction :			
RÉDUCTIONS				

**Réduction QF**: joindre une copie de votre feuille d'imposition 2016 sur les revenus 2015.

Nombre de parts (NP): Parent isolé/personne seule = 1,25 part ; Couple (avec/sans enfants) = 2 parts ; Enfants en garde à temps plein = 1 part ; Enfants en garde alternée = 0,5 part. Dans tous les cas de figure, le nombre de parts est limité à 7 par famille.

Revenu Brut Global	Nb de pers/foyer	dont enfant(s)	Quotient Familial	taux QF
(R) =€	(NP) =		(R/NP) =	□ pas de QF □ 15 % □ 30 % □ 45 %

## <u>Barème</u>:

- Pas de réduction si Quotient Familial annuel supérieur à 8970 €. 30 % si Quotient Familial compris entre 5311 € et 7179 € inclus.
- 15 % si Quotient Familial compris entre 7180 € et 8970 € inclus. 45 % si Quotient Familial inférieur ou égal à 5310€.

Autres réductions :
□ <b>Je bénéficie d'une réduction de 15% à partir du 2</b> ème <b>stage pour la même période de vacances</b> (sur le stage le moins chère et dans le même foyer fiscal).  Activité :
EXTRAITS DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA MJC
Tout stage perçu par l'Association ne pourra être remboursé en raison d'absences du participant, sauf cas prévus au règlement intérieur : déménagement, longue maladie ou accident, justifiés par un certificat médical et entraînant un arrêt définitif du stage. Le remboursement sera établi au prorata temporis, à partir de la date de dépôt du <b>dossier complet</b> . Il sera retenu 5 € pour frais de gestion de dossier. Dans tous les cas, l'adhésion reste due à l'association.  Le changement de votre emploi du temps n'est pas un motif recevable de demande de remboursement.
Je certifie avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de la MJC/CS. J'ai également été informé(e) que la MJC/CS a souscrit un contrat d'assurance MAIF-Collectivités (n°1551926A) et de la possibilité de souscrire un contrat complémentaire individuel accident pour les activités physiques.
Sauf indication contraire expresse du signataire, le présent document vaut accord à la MJC/CS pour exploiter à ses fins propres de communication (affiches, presse, vidéos, site Internet, expositions), les prises de vue réalisées durant les activités pratiquées par le signataire ou ses enfants et dégage la MJC/CS de tout dédommagement concernant leurs utilisations et ce, quel que soit le support.

Signature:

Date de l'inscription : ...../..../ 201.